

Phonétique et phonologie du français

Pour commencer...

Quelles sont les différences entre les sons du français et les sons du tchèque? Quels sons se retrouvent en français et pas en tchèque, et, inversement, quels sons le tchèque possède-t-il que le français ne possède pas?

Liste des voyelles typiques du français

- [y], comme dans *sur*
- [ø], comme dans *deux*
- [œ], comme dans *neuf*
- [ə] (appelé « e » central), comme dans *Denis*
- [], comme dans *an*
- [], comme dans *plein*
- [], comme dans *bon*

Liste des voyelles typiques du français

Parmi les voyelles, le français fait également la distinction entre [ɔ] ouvert et [o] fermé, contrairement au tchèque :

- [ɔ] ouvert : bol
- [o] fermé: beau

De la même façon, le français fait la différence entre [ɛ] ouvert et [e] fermé, contrairement au tchèque :

- [ɛ] ouvert : il est
- [e] fermé : café

Liste des sons typiques du tchèque

En ce qui concerne les voyelles, le tchèque, contrairement au français, fait la différence entre les voyelles brèves et les voyelles longues :

- Rušit (déranger) růže (rose)
- Báječný (merveilleux) balit (envelopper), etc.

En ce qui concerne les consonnes, le son le plus caractéristique du tchèque que le français n'a pas est le son ř : Byl **jeden Řek** a ten **mi řek**, **abych mu řek**, **kolik** je v Řecku řeckých **řek** a já **mu řek**, že nejsem **Řek**, **abych mu řek** **kolik** je v Řecku řeckých **řek**.

- Le tchèque a également le /h/ aspiré que le français n'a pas : hlas, hlavní...

Une leçon de phonétique avec Molière

Dans la pièce de Molière *Le bourgeois gentilhomme* (en tchèque *Měšťák šlechticem*), M. Jourdain, un bourgeois qui veut paraître noble, embauche des professeurs pour lui apprendre les bonnes manières. Mais il enchaîne les situations ridicules, comme dans la célèbre scène suivante du cours de prononciation du français:

<http://enseigner.tv5monde.com/fle/le-bourgeois-gentilhomme>

La norme phonétique

- Quelles ont été les normes phonétiques qui ont servi de référence pour le français? Quelle est la norme de référence pour la prononciation aujourd'hui?
- La norme phonétique indique l'ensemble des formes à choisir pour modèles, et également l'ensemble des formes qu'il ne faut pas utiliser.
- La norme est liée à la notion de prestige

La norme phonétique

- La norme phonétique à suivre pour le français varie en fonction des manuels : on trouve parfois le français de Paris, parfois le français de Tours, et d'autres fois encore le « français standardisé ».
- Plusieurs modèles se sont succédé jusqu'à aujourd'hui.
- Le français de Tours est souvent cité par les étudiants étrangers comme la norme à suivre, et il est mentionné dans plusieurs manuels.

La norme phonétique. Le français parisien cultivé

- Le français parisien cultivé sert de norme dès le début du 20^{ème} siècle.
- La raison en est que Paris est la ville administrative principale, qui jouit de prestige; c'est la ville de la culture, du bon ton, etc.
- « *Le français étant originellement la langue de la région parisienne et plus spécialement la langue de Paris, c'est évidemment la prononciation du lieu d'origine qui doit faire autorité. D'ailleurs, il est inutile de discuter, le fait est là : avec le régime de décentralisation que nous vivons depuis des siècles, Paris est reconnu, consciemment ou non, par tous les Français, comme le modèle du bon ton dans les questions de langage et les autres.* » (Pierre Fouché)

La norme phonétique. Le français parisien cultivé

- Le français de Paris parlé par la grande ou moyenne bourgeoisie reste la norme durant plusieurs dizaines d'années et cette norme n'est pas remise en question.
- Après la 2^{ème} guerre mondiale, on observe un changement: les Français se déplacent de plus en plus, et un grand nombre de Français qui viennent d'autres régions vont vivre à Paris.
- Il s'ensuit dès lors un mélange des accents, un « brassage », et un nouveau modèle émerge au début des années 1960 : le « français standard ».

La norme phonétique. Le français standard

« Il existe une prononciation standard dont le niveau moyen est grosso modo représenté par les annonceurs et les interviewers de la radio [...] leur prononciation reflète l'usage moyen, sans recherche (pour plaire au grand public) et sans familiarité (à cause du micro). De toute façon, c'est le modèle proposé à longueur de journée à des millions de Français et c'est celui qui a le plus de chances de triompher un jour ».

(Pierre Léon)

La norme phonétique. Le français standard

- Le français standard est lié au développement de la radio et de la télévision (4 millions en 1963, 13 millions en 1973)
- Les présentateurs sont sélectionnés pour leur « accent », qui sert de modèle aux auditeurs, qui vont l'imiter.
- Le français des présentateurs est prestigieux car c'est également le français de Paris, puisque toutes les émissions sont produites à Paris.

La norme phonétique. Le français standard

Pierre Léon écrit en 1976 : « Toutes les grandes villes de France alignent leur prononciation sur ce même modèle standard et les mass média et les incessants mouvements de population le propagent. »

La norme phonétique. Les descriptions scientifiques

- André Martinet et Henriette Walter publient en 1973 leur *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Ils s'intéressent au français parlé par des individus cultivés de la région parisienne.
- Ils montrent que la prononciation d'un même locuteur peut varier plusieurs fois pour un même mot.
- Ils montrent aussi que les sociolectes parisiens révèlent des prononciations différentes.

La norme phonétique. Les descriptions scientifiques

- Henriette Walter montre que les prononciations varient d'une région à l'autre, mais également, dans une même région, que la prononciation varie en fonction des individus.
- Les études qui sont faites dans les années 1970 révèlent que la prononciation parisienne a perdu du prestige (on trouve qu'elle est snob)
- Par ailleurs, on constate que la prononciation varie en fonction de facteurs socioculturels.
- Il y a un processus d'homogénéisation de la prononciation en fonction de la classe sociale : plus on est élevé dans la classe sociale, plus on a une prononciation standard. D'où une nouvelle norme : le « français standardisé ».

La norme phonétique. Le français standardisé

- « Il semble maintenant qu'il existe dans toutes les régions de France et non plus seulement à Paris, une prononciation commune acceptée partout et qu'on pourrait appeler standardisée. On la définira d'abord linguistiquement par des caractères communs, opposés aux variantes, qui excluent leurs auteurs du Fsé (= français standardisé) et marquent un accent régional » (livre de Français Langue étrangère)
- La prononciation du français standardisé est celle des trentenaires de la classe sociale favorisée ascendante. Peu importe où vivent ces personnes, elles ont à peu près la même prononciation.

La norme phonétique. Le français de référence

- Le « français de référence » est le modèle qui s'impose au début des années 2000. C'est le français de Paris qui s'est propagé dans toutes les grandes villes et qu'on ne peut plus rattacher à une classe sociale précise.
- Là encore, le français de référence est dû aux journalistes.
- C'est un français qui est « neutre » et n'a pas d'accent.
- C'est ce français qui sert de norme.
- On observe une différence entre les méridionaux, qui gardent leur accent, et le reste de la France.

Une difficulté du français : les lettres muettes

- L'une des principales différences entre le tchèque et le français est que le tchèque est une langue phonétique, où toutes les lettres écrites (les « graphèmes ») se prononcent, alors que, en français, il existe de nombreuses lettres « muettes », c'est-à-dire qui ne se prononcent pas.
- Ces lettres muettes posent de nombreux problèmes aux apprenants du français, nous allons voir comment les identifier

Les lettres muettes. Le « e » muet

- Le « e » muet est un « e » qui se trouve à la fin d'un mot et qui ne se prononce pas. Lorsque, à la fin d'un nom ou d'un adjectif, on trouve un « e » à l'écrit, ce dernier ne se prononce pas à l'oral: gentille, Prague, orange, sensible, heure, etc.
- Le « e » muet se rencontre également au futur et au conditionnel des verbes en – *yer*, – *uer* et – *ier*: *payer* : *je paierai, tu paieras, etc.*, *éternuer* : *j'éternuerai, tu éternueras, etc.*, *manier*: *je manierai, tu manieras, etc.*
- Dans les noms qui dérivent des verbes en – *yer*, – *uer* et – *ier*, le « e » est également muet : *payer* > *paiement*, *éternuer* > *éternuement*, *manier* > *maniement*, etc.
- Le « e » est également muet à l'intérieur des mots le plus souvent : *avenue* se prononce av'nu, *petit* se prononce p'ti, etc. Mais il y a beaucoup d'exceptions: *depuis*, *premier*, etc.

Le « e » muet (suite)

- Le « e » muet est prononcé, généralement, seulement pour séparer un bloc de consonnes: *je me dépêche* est prononcé *je m'dépêch* ou *j'me dépêch*, mais pas [jmdépêch] (contrairement au tchèque, le français n'apprécie pas les suites de consonnes!) On prononce donc le « e » pour éviter d'avoir 3 consonnes qui se suivent.

Les lettres muettes

- Lorsqu'on rencontre une consonne à la fin d'un mot à l'écrit, en général, cette dernière ne se prononce pas : *long, muet, français, rond, fond*, etc.
- Le h ne se prononce jamais, sauf s'il est précédé de c (et dans ce cas il forme le son « ch » comme dans *cheval*) : *hélicoptère, hydravion, bonheur, bahut*, etc.
- Le « r », à la fin des verbes en « er » du premier groupe, ne se prononce jamais : *manger, chanter*, etc. Par contre il se prononce dans les autres cas : *sortir, partir*, etc.
- Le « x » ne se prononce jamais lorsqu'il est à la fin d'un mot : *époux, paix*, etc. Il y a quelques exceptions : *Aix* (la ville), *ex* (mon ex = mon ancien/ne petit/e ami/e), etc.

Les lettres muettes

- Le « s » ne se prononce jamais dans le cas du pluriel (*des livres*) ni dans les conjugaisons (*tu chantes, nous chantons, vous chantez*)
- La plupart du temps, le « s » ne se prononce pas à la fin des noms: *autrefois, repos, brebis, mois, bras, etc.*

Les liaisons

- La liaison consiste à insérer une consonne entre deux mots dont le premier finit par une voyelle et le second commence par une voyelle. Par exemple, dans *Quand est-ce que tu viens?*, on prononce un /t/ à la fin du mot *quand* pour éviter le hiatus (= 2 voyelles qui se suivent) entre la voyelle nasale [ã], à la fin de *quand* et la voyelle [ɛ] au début de *est-ce que* : /kãtɛskøtyvjɛ/
- Les liaisons peuvent être obligatoires, interdites ou facultatives

Les liaisons obligatoires (d'après Hélène Weinachter)

La liaison est obligatoire:

- Après *un, des, les, ces, mon, ton, son, mes, tes, ses, nos, vos, leurs, aux, aucun, tout, quels, quelles, quelques* + *Tous les nombres* :

Il a vécu un _ an en France

Mes _ amis sont venus me voir

Elle m'a donné vingt _ euros

- Lorsqu'un adjectif est suivi d'un nom:

Des vieilles _ universités

Les liaisons obligatoires

La liaison est obligatoire:

- Après « quand »:

Quand _ est-ce que tu pars?

- Après « comment » dans un seul cas:

Comment _ allez-vous? [mais on ne dit pas * Comment _ est-ce qu'il va?]

• Après les adverbes courts comme « très », « plus », etc.:

Les Tchèques sont très _ énergiques

Les Tchèques sont plus _ énergiques que les Français

Les liaisons obligatoires

La liaison est obligatoire:

- Après les pronoms *on, nous, vous, ils* et *elles* :

On _ y va?

Vous _ êtes prêts?

- Après les prépositions *dans, chez, sans, en*:

On va en _ Afrique

Alfred va chez _ elle (Mais pas de liaison dans le cas de *Alfred va chez Adeline!*)

Les liaisons interdites

Les liaisons sont interdites:

- Après le « h aspiré » : on prononce des / haricots, des / héros [Mais lorsque le h n'est pas aspiré, on fait la liaison : *des _histoires, des _habits, etc.*)
- Lorsqu'un nom singulier est suivi d'un adjectif: un étudiant / intelligent
- Lors de l'enchaînement sujet/verbe : Les étudiants / arrivent en avance, Le paquebot / est parti

Les liaisons interdites

Les liaisons sont interdites:

- Après le verbe:

Tu veux / une tasse de café?

- Après les adverbes en - *ment* suivis d'adjectifs :

C'est extrêmement / intéressant

- Après la conjonction *et* :

Un livre et / un cahier

Les liaisons facultatives

Les liaisons sont facultatives:

- Après le verbe *être* : Un étudiant est _ arrivé en retard, ou est / arrivé
- Après un verbe au pluriel : Les étudiants passent _ un examen, ou passent / un examen

Les accents

- L'accent tonique, en français, tombe sur la dernière syllabe d'un mot si ce dernier est pris à l'état isolé : orange, idéaliste, etc.
- Par contre, lorsque les mots forment une phrase, ils forment des unités syntaxiques, les syntagmes, et l'accent tonique tombe alors sur la dernière syllabe du syntagme: *Depuis qu'il est parti, rien ne va plus*

Les caractéristiques
distributionnelles et les fréquences
d'utilisation des sons

Quelques remarques générales

- L'inventaire des systèmes phonétiques des langues du monde révèle que les langues ont en moyenne 32 phonèmes.
- La langue qui a le plus petit nombre de phonèmes est le hawaïen, avec 12 phonèmes.
- La langue qui a le plus grand nombre de phonèmes est le !xun (parlé en Angola, Namibie, Botswana et Afrique du sud), avec 141 phonèmes.

Quelques remarques générales (d'après Nathalie Vallée, Louis-Jean Boë et Muriel Stefanuto)

- Le nombre de consonnes moyen par langue est de 22. Le maximum est de 95 (dont 48 clicks) pour le !xun (famille khoisan, 141 phonèmes).
- Chaque langue possède plus de consonnes que de voyelles (à 2 exceptions près : le pawaian (famille austro-thaï) avec 12 voyelles et 10 consonnes ; et l'apinaye (famille sud-amérindienne, groupe macro-ge), 17 voyelles et 13 consonnes).

Quelques remarques générales (d'après Nathalie Vallée, Louis-Jean Boë et Muriel Stefanuto)

« Les systèmes vocaliques recrutent 3 à 28 phonèmes mais deux tiers d'entre eux ont entre 5 et 7 voyelles. La comparaison des systèmes les plus fréquents met en évidence un ordre d'apparition des voyelles dans les systèmes. Les 3 « vedettes » /iɑʊ/ sont présentes dans 97% des langues. S'y ajoute la voyelle antérieure /'e'/ dans le système à 4 le mieux représenté. Le système à 5 /i'e'a'o'u/ est de loin le plus « populaire » dans les langues du monde. C'est le cas dans 3 des 4 grands groupes linguistiques (eurasien, américain, australien), alors que c'est le système périphérique à 7 /i e ε a ɔ o u/ qui est majoritaire en Afrique. »

Le cas du français

- Des statistiques ont montré que, en français, dans le discours, la proportion des voyelles et des consonnes est à peu près équilibrée.
- On a un rapport qui est d'environ 3 voyelles pour 4 consonnes
- Ce n'est pas le cas pour toutes les langues
- Les langues vocaliques paraissent plus harmonieuses que les langues consonantiques sur le plan phonostylistique.

Fréquence d'occurrence des sons dans le discours en français

On peut noter que:

- Les voyelles [E] (ouvert ou fermé), [a] et [i] représentent 1 son sur 4 en français.
- 1 son sur 5 est une consonne sourde
- 1 son sur 7 est une articulation nasale
- 1 son sur 8 est [R] ou [l]

Fréquence d'occurrence des sons dans le discours

- Consonnes : /R/ (7,25%), /s/ (6%), /l/ (5,63%), /t/ (5,33%), /k/ (4,06%), /d/ (4,03%), /m/ (3,84%), /p/ (3,71%), /n/ (3,09%), /v/ (2,75%), /j/ (2%), /ʒ/ (1,66%), /z/ (1,53%), /f/ (1,4%), /w/ (1,4%), /b/ (1,31%), /ʃ/ (0,53%), /ɥ/ (0,51%), /g/ (0,47%) : Total = 56,55%
- Voyelles : /E/ (/e/+/ɛ/) (, %), /a/ (, %), /i/ , %, /œ/ (/ø /+ /œ/) (, %), /O/ (/o/+/ɔ/) (, %), / / (, %), /u/ (, %), / / (, %), /y/ (, %), / / (1,84%) : Total 43,45%.

L'Alphabet phonétique international

Qu'est-ce que l'Alphabet phonétique international? (API)

- L'API est un alphabet phonétique qui a été créé pour pouvoir transcrire l'ensemble des sons présents dans les langues du monde.
- L'API a été créé pour la première fois en 1888, dans le cadre de l'Association de phonétique internationale et sous la direction de Paul Passy, et il a été revu pour la dernière fois en 2005.
- Il compte 107 lettres, 52 signes diacritiques et 4 caractères de prosodie.
- Son but est de transcrire la langue orale, pas écrite.

Principes de l'API

- Le principe de l'API est qu'à chaque lettre correspond un seul son et inversement.
- La graphie des langues ne reproduit pas la prononciation très souvent, et une lettre peut se prononcer de plusieurs façons, par exemple en français la lettre t se prononce [t] dans *été*, /s/ dans *direction* et ne se prononce pas dans *départ*.
- L'API, par l'équivalence une lettre = un son, répond à un principe de simplicité, contrairement à la graphie usuelle des langues.

Principes de transcription de l'API

- Comme l'API transcrit la langue orale, on ne représentera pas un espace entre les mots comme à l'écrit: à l'oral, les mots sont regroupés.
- La transcription respecte donc le rythme naturel, l'intonation, etc., de la langue orale.
- Lorsqu'on vous demande de transcrire un texte avec l'API, souvent, il n'y a pas une seule solution ; toutes les variantes de bon sens peuvent être admises.

Principes de transcription de l'API

- Les signes de ponctuation sont remplacés par d'autres codes.
- Une barre verticale (|) marque une pause de la voix, représentée dans un texte par la virgule, deux barres verticales (||) marquent une pause plus longue, représentée à l'écrit par le point-virgule, et trois barres verticales (|||) marquent une pause encore plus longue, comme le point.
- Les points d'interrogation, d'exclamation, etc. sont représentés autrement que dans la graphie courante. On utilise généralement une flèche vers le haut (↗) pour le point d'interrogation (intonation montante), une flèche vers le bas (↘) pour le point et le point d'exclamation (intonation descendante).
- Les liaisons n'ont pas de signe particulier mais doivent être transcrites chaque fois qu'elles sont obligatoires.

La transcription des voyelles

Les voyelles orales

- [a] comme dans *bal*
- [ɑ] comme dans *pâte*
- [e] comme dans *été*
- [ɛ] comme dans *être*
- [ə] comme dans *repos*
- [i] comme dans *vite*
- [œ] comme dans *jeune*
- [ø] comme dans *peu*

- [o] comme dans *beau*
- [ɔ] comme dans *orgue*
- [u] comme dans *vous*
- [y] comme dans *sur*

Les voyelles nasales

- [ɔ̃] comme dans *vent*
- [ɛ̃] comme dans *timbre*
- [ɔ̃] comme dans *brun*
- [ɔ̃] comme dans *son*

La transcription des consonnes. Les consonnes orales

- [p] comme dans *pas*
- [b] comme dans *boire*
- [t] comme dans *ton*
- [d] comme dans *dans*
- [f] comme dans *fleur*
- [v] comme dans *ville*
- [k] comme dans *calme*
- [g] comme dans *grand*
- [s] comme dans *site*
- [z] comme dans *zèbre*
- [ʃ] comme dans *chocolat*
- [ʒ] comme dans *journal*
- [ʁ] comme dans *rousse*
- [l] comme dans *loup*

Les consonnes nasales et les semi-consonnes

Les consonnes nasales

- [m] comme dans *ma*
- [n] comme dans *ni*
- [ɲ] comme dans *agneau*
- [ŋ] come dans *parking*

Les semi-consonnes

- [j] comme dans *bille*
- [w] comme dans *voir*
- [ɥ] comme dans *huile*

- Le linguiste isole des sons (les phonèmes), mais dans la réalité de la parole les sons se succèdent et ne sont pas isolés les uns des autres.
- Le passage d'un son à un autre se fait de façon continue. Dans « continue », le [i] commence comme le [t] se termine: le conduit vocal ne permet pas de passer d'un son à l'autre de façon immédiate.
- Par conséquent, les sons agissent les uns sur les autres lors de l'articulation, s'influencent, s'articulent les uns par rapport aux autres; on parle de coarticulation.
- Les phénomènes de coarticulation sont étudiés par la phonétique combinatoire.

La coarticulation (d'après Jean-Michel Kalmbach)

Exemples

- Dans un mot comme *trouve*, les consonnes [t], [ʁ] et [v] se labialisent à cause du [u], qui est prononcé avec les lèvres arrondies.
- Dans *trêve* au contraire, [t], [ʁ] et [v] ne se labialisent pas car la voyelle [ɛ] n'est pas prononcée avec les lèvres arrondies.
- La raison de la labialisation dans *trouve* est *la loi du moindre effort*: il est plus pratique d'arrondir directement les lèvres et de les garder dans cette position durant toute la prononciation du mot car cela n'affecte pas la compréhension.
- La loi du moindre effort est toujours contrebalancée par le principe de clarté: on peut prononcer de façon économique seulement si cela ne joue pas sur la compréhension.

La syllabe

La syllabe pose des problèmes de définition puisque les sons sont continus au niveau de la parole. On a toutefois plusieurs repères:

- 1) D'un point de vue physiologique, il y a une légère baisse de tension musculaire entre les syllabes. Dans *il va à Annecy*, vous pouvez observer une baisse de tension musculaire entre les 3 [a].
- 2) Pour les consonnes, la bouche se ferme généralement, alors qu'elle s'ouvre pour les voyelles.
- 3) Le français préfère les syllabes terminées par des voyelles (syllabes ouvertes), car le français maintient généralement la tension vers la fin (or les voyelles sont plus tendues que les consonnes)
- 4) La tension permet donc de distinguer un élément faible (la consonne) et un élément fort (la voyelle) et de distinguer physiologiquement les syllabes.

La syllabe

- En français, les syllabes qui ont l'enchaînement Consonne-Voyelle sont les plus nombreuses; elles représentent 55 % des syllabes.
- Quand on articule une consonne, on lui donne déjà les traits de la voyelle qui va suivre. Quand on prononce *sucré*, on arrondit déjà un peu les lèvres pour le [s], et on entend un peu la voyelle dans la consonne.

Les différents phénomènes de coarticulation

L'assimilation

L'assimilation est un phénomène par lequel un son, du fait de sa proximité avec un autre, tend à devenir identique ou à prendre certaines de ses caractéristiques. On distingue plusieurs types d'assimilation:

- l'assimilation régressive : c'est celle où le son influencé se situe avant celui qui l'influence. Exemple: *absent* est prononcé [] par assimilation du trait de surdit  de [s] par [b] qui, de sonore, s'assourdit et se rapproche alors de [p].
- L'assimilation progressive: c'est celle par laquelle le son influenc  se situe apr s celui qui l'influence. Exemple: *cheveu* est prononc  [ʃvø] par assimilation du trait de surdit  de [ʃ] par [v] qui, de sonore, s'assourdit et se rapproche de [f].

- L'assimilation double: c'est une assimilation qui est à la fois progressive et régressive. Exemple: dans *pendant*, le [d] se nasalise en raison des voyelles nasales [] qui l'entourent et *pendant* est prononcé [a]
- On ne peut pas prédire de façon sûre les assimilations, mais:
 - 1) Les sons en position initiale dans un mot ou une syllabe auront plus de probabilité de transmettre leurs caractéristiques phonétiques que les sons en position finale.
 - 2) Plus la force articulatoire d'un son est élevée, plus ce dernier tendra à transmettre ses caractéristiques phonétiques à un autre son, et inversement, plus la force articulatoire d'un son est faible, moins il tendra à transmettre ses caractéristiques à un autre son. Pour mesurer la force articulatoire d'un son, on utilise l'échelle de Pierre Delattre.

L'échelle de la force articulatoire de Pierre Delattre

1. [p], [t], [k] ;
2. [l], [f] ;
3. [b], [d], [g], [m], [n], [s], [ʃ] ;
4. [ɲ], [j] ;
5. [ʁ], [w], [ɥ], [z], [ʒ], [v].

La dilation

La dilation renvoie à la modification des caractéristiques d'un son par anticipation d'un autre son qui ne lui est pas contigu. On distingue plusieurs types de dilation:

- 1) La dilation régressive: c'est quand un son se modifie en raison d'un autre son qui suit. Exemple: si *surtout* est prononcé [suʁtu] au lieu de [syʁtu], le [u] influence le [y] qui devient [u].
- 2) La dilation progressive: c'est quand un son se modifie en raison d'un son qui précède. Exemple: *définition* peut être prononcé [defenisjɔ] au lieu de [definisjɔ] et le [e] initial influence le [i] qui devient [e].
- 3) La dilation double: c'est quand un son se modifie en raison d'un son qui précède et d'un son qui suit. Exemple: *disséminer* est prononcé [disimine] en raison des 2 [i] et le [e] interne devient [i]

La différenciation

On parle de différenciation quand un changement phonétique a pour but d'accentuer ou de créer une différence entre 2 sons. On peut distinguer:

- La différenciation de 2 sons en contact: dans *dehors*, au lieu de prononcer [dəɔʁ] on peut entendre [deɔʁ] pour différencier [ə] et [ɔ].
- La différenciation de 2 sons voisins mais non contigus (on parle alors de dissimilation): dans *venimeux*, au lieu de prononcer [vənimø], on peut entendre [vlimø], ce qui permet de différencier [n] et [m].

L'interversion et la métathèse

On parle d'interversion lorsque 2 sons contigus changent de place dans la chaîne parlée. Exemple: le mot *aéroport* peut être prononcé [aεopɔɾ] au lieu de [aεopɔɾ]

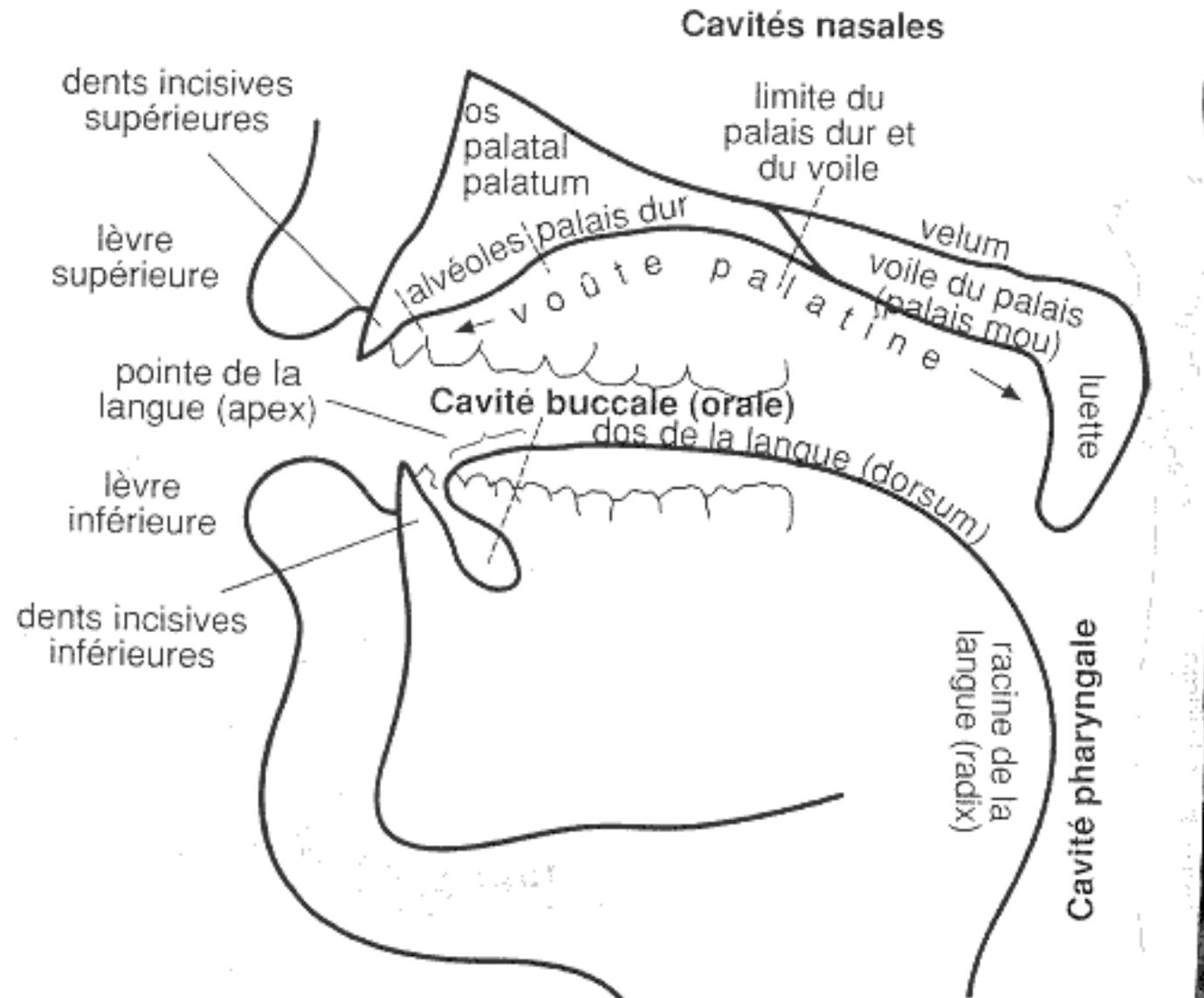
On parle de métathèse lorsque 2 sons non contigus changent de place dans la chaîne parlée. Exemple: le mot *séchoir* peut être prononcé [ʃeswaɾ] au lieu de [seʃwaɾ].

L'épenthèse et la syncope

- L'épenthèse consiste à insérer un son. Exemple : *moi aussi* peut être prononcé [mwa zosi], avec insertion du son [z], *ours polaire* peut être prononcé [ursəpɔləʁ] avec l'insertion d'un [ə], etc.
- La syncope désigne l'effacement d'un son. Exemple: Dans *J'en veux plus, plus* peut être prononcé [py], avec effacement de [l], au lieu de [ply].

Classement des sons du français

Schéma des articulateurs de l'appareil phonatoire



Voyelles et consonnes

- Les voyelles sont caractérisées par le libre passage de l'air dans la cavité buccale ou les fosses nasales. Elles sont toutes sonores en français, c'est-à-dire que les cordes vocales vibrent.
- Les consonnes sont produites par obstruction (= présence d'un obstacle) au passage de l'air; les cordes vocales peuvent vibrer ou ne pas vibrer selon le type de consonnes.
- Les semi-consonnes, aussi appelées *semi-voyelles* ou *glides*, c'est-à-dire [j], [w] et [ɥ], ont en commun avec les consonnes leur type de tension articulaire, et en commun avec les voyelles de se rapprocher de [i], [u] et [y].

Les voyelles

Les voyelles du français peuvent être classées à partir de 4 caractéristiques:

- La zone d'articulation
- Le degré d'aperture
- Le caractère oral ou nasal
- Le caractère arrondi (labialisé) ou non arrondi (non labialisé)

La zone d'articulation

La zone d'articulation est liée à la position de la masse de la langue :

- Lorsque la partie avant de la langue se rapproche de l'avant du palais, les voyelles sont *antérieures* : [i] par exemple est antérieur.
- Lorsque l'arrière de la langue se rapproche de l'arrière du palais, les voyelles sont *postérieures* : [u] par exemple est postérieur.
- Lorsque la partie centrale de la langue se rapproche du palais, les voyelles sont *centrales* : [ə] par exemple est central.

Le degré d'aperture

Le degré d'aperture (=d'ouverture) de la bouche se mesure par rapport à la distance entre la langue et le palais :

- Dans les voyelles fermées, comme [i] ou [u], la langue est soulevée et se rapproche du palais.
- Dans les voyelles ouvertes, comme [a], la langue est abaissée et éloignée du palais.
- Il y a plusieurs degrés entre les voyelles fermées et ouvertes: mi-fermées, comme [e], ou mi-ouvertes, comme [ɛ].

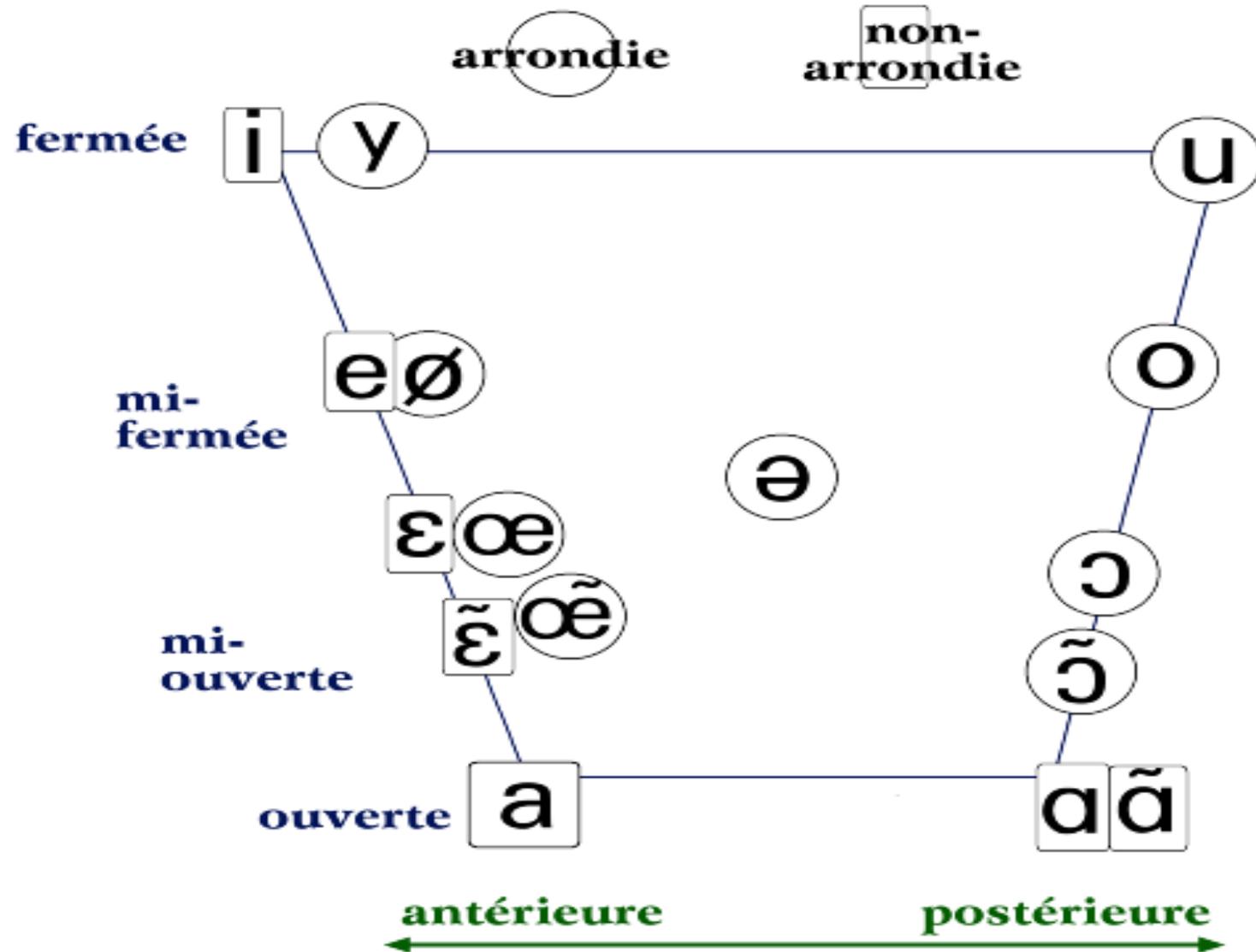
Les voyelles orales et nasales

- Si les voyelles sont nasales, l'air passe par la cavité buccale et aussi en partie par les fosses nasales, comme pour [], [] et [].
- Si les voyelles sont orales, l'air passe seulement par la cavité buccale (c'est le cas pour toutes les autres voyelles du français)

Le caractère arrondi ou non arrondi des voyelles

- Si les lèvres forment une ouverture circulaire, les voyelles sont arrondies (labialisées), par exemple [y]
- Si les lèvres sont relâchées les voyelles sont non arrondies (non labialisées), par exemple [i]

Le trapèze vocalique



Classification des consonnes

Les consonnes peuvent être classées à partir de plusieurs critères:

- Leur mode d'articulation, c'est-à-dire la façon dont un certain nombre de facteurs modifient le passage de l'air.
- Leur lieu d'articulation (également appelé point d'articulation), c'est-à-dire le lieu où se produit un obstacle au passage de l'air.

Le mode d'articulation

- Si l'air est retenu avant d'être relâché brusquement, les consonnes sont dites occlusives. C'est le cas de [p], [b], etc.
- S'il se produit un rétrécissement du passage de l'air et un bruit de frottement, les consonnes sont dites fricatives. C'est le cas de [f], [v], etc.
- Si l'air s'échappe des 2 côtés de la langue, les consonnes sont dites latérales. C'est le cas de [l].

Le mode d'articulation

- S'il se produit une série de vibrations au niveau d'un organe (le plus souvent la pointe de la langue ou la luvette), les consonnes sont dites vibrantes. Le [ʀ] français, par exemple, est produit par une brève série d'occlusions séparées de la luvette, alors que le [r] du tchèque, « roulé », est produit par des vibrations de la pointe de la langue.
- Les consonnes peuvent être sonores, si les cordes vocales vibrent, par exemple pour [b], ou sourdes, si les cordes vocales ne vibrent pas, par exemple pour [p].
- Enfin, les consonnes peuvent être nasales, si le voile du palais est abaissé et que l'air sort en partie par le nez, comme pour [m] ou [n]. Sinon, les consonnes sont orales.

Le lieu d'articulation

Le lieu d'articulation désigne l'endroit où se situe un barrage au passage de l'air, c'est-à-dire l'endroit où la pointe de la langue se place pour barrer le passage de l'air. On distingue plusieurs lieux d'articulation pour les consonnes du français :

- Si le lieu d'articulation est situé au niveau des lèvres, les consonnes sont labiales ou bilabiales, comme [p] ou [b]
- Si le lieu d'articulation est situé au niveau des dents, les consonnes sont dentales, comme [t] ou [d]

Le lieu d'articulation

- Si le lieu d'articulation est situé à la fois au niveau des lèvres et au niveau des dents, les consonnes sont labio-dentales, comme [f] ou [v]
- Si le lieu d'articulation est situé au niveau des alvéoles, les consonnes sont alvéolaires, comme [s] ou [z].
- Si le lieu d'articulation est situé au niveau du palais, les consonnes sont palatales, comme [ɲ] (ou « pré-palatales », comme [ʃ] ou [ʒ]).

Le lieu d'articulation

- Si le lieu d'articulation est situé au niveau du voile du palais, les consonnes sont vélares, comme [k] ou [g].
- Si le lieu d'articulation est situé au niveau de la luvette, les consonnes sont uvulaires, comme [ʁ].

MODE D'ARTICULATION		MODE D'ARTICULATION								MODE D'ARTICULATION		
		<i>Bilabiale</i>	<i>Labio-dentale</i>	<i>Dentale</i>	<i>Alvéolaire</i>	<i>Prépalatale</i>	<i>Palatale</i>	<i>Vélaire</i>	<i>Uvulaire</i>			
<i>Constrictive</i>	<i>Occlusive</i>	Médiane	p		t				k		Sourd	Orale
			b		d				g		sonore	
<i>Constrictive</i>	Latérale		m		n			ɲ				Nasale
				f		s	ʃ				sourd	Orale
			v		z	ʒ	j		ʀ		sonore	
	Médiane	ɥ, w						ɥ	w			

Phonétique et phonologie

Qu'est-ce que la phonétique ?

- La phonétique est une partie de la linguistique qui s'intéresse à l'étude des sons du langage, tels qu'ils sont réalisés dans la parole.
- On distingue 3 domaines à l'intérieur de la phonétique :
 - 1) La phonétique articulatoire, qui s'intéresse à la production des sons
 - 2) La phonétique acoustique, qui s'intéresse aux propriétés physiques des sons
 - 3) La phonétique auditive, qui s'intéresse à la façon dont l'appareil auditif décode et reçoit les sons

Qu'est-ce que la phonologie ?

- La phonologie, contrairement à la phonétique, ne s'intéresse pas à la réalisation matérielle des sons, mais aux sons en tant qu'unités sonores abstraites.
- Pour bien comprendre la différence entre un phonème et un son, on peut prendre l'exemple du R français. Le phonème R, en français, peut être réalisé de plusieurs façons en fonction du locuteur qui le prononce. Il peut être réalisé par les sons suivants :
 - 1) Par un /r/ normal, qui est celui du français standard : [ʁ]
 - 2) Par un /r/ roulé, que l'on peut entendre à la campagne : [r]
 - 3) Par un /r/ « grasseyé », que vous pouvez entendre dans les chansons d'Edith Piaf

Comment identifier les phonèmes?

- Les phonèmes sont des unités sonores abstraites qui ont une valeur fonctionnelle, c'est-à-dire qu'elles servent à différencier 2 mots entre eux.
- Ainsi en français on peut dire que /p/ et /b/ sont 2 phonèmes différents, car ils permettent d'opposer les mots *peau* et *beau* ou *pas* et *bas*, qui ont 2 sens différents. On parle dans ce cas de paire minimale au sujet de *peau* et *beau* ou de *pas* et *bas*, puisqu'ils ne s'opposent qu'à partir de la présence du phonème /p/ et du phonème /b/.
- L'identification des phonèmes d'une langue est donc liée à la question du sens des mots.
- Les phonèmes s'écrivent entre barres obliques (/ /), les sons entre crochets ([])

Les phonèmes et les paires minimales

- Les phonèmes varient selon les langues. Ainsi, en français, /r/ et /l/ constituent 2 phonèmes, qui permettent par exemple d'opposer les mots *riz* et *lit*, mais en japonais /r/ et /l/ correspondent à un seul phonème et ne sont pas différenciés.
- Inversement, comme on l'a vu, le français ne distingue pas les sons [r] (r roulé) et [R] (grasseyé), mais l'arabe le fait : selon qu'un mot a en arabe [r] ou [R] il change de sens. /r/ et /R/ forment donc 2 phonèmes différents en arabe, mais correspondent à un seul phonème en français.
- Chaque langue a donc un système de phonèmes qui lui est propre.
- Trouvez des paires minimales en tchèque.

Le signe linguistique: arbitraire et/ou
motivé?

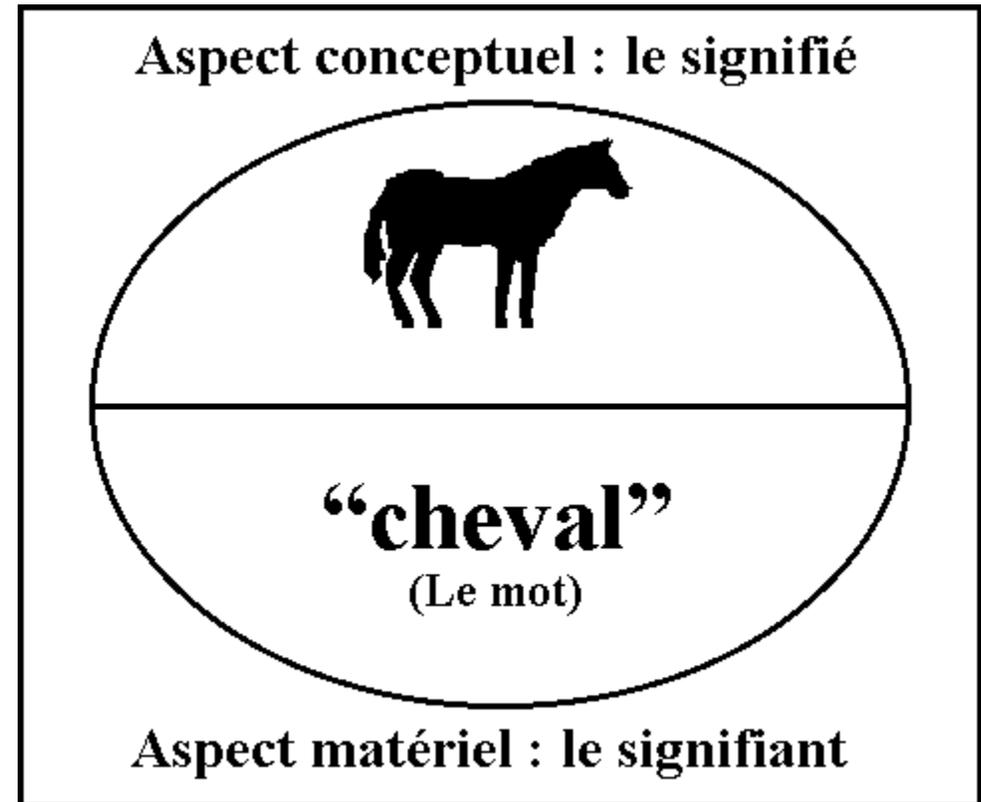
Le Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (CLG, 1916)

Remarque préliminaire: le CLG n'a pas été écrit par Saussure mais par ses élèves qui ont édité les notes des cours qu'ils avaient suivis auprès de lui à Genève.

Le *CLG* définit le signe linguistique par 3 propriétés: son caractère 1) biface, 2) linéaire et 3) arbitraire.

Le caractère biface du signe

Le signe linguistique est constitué d'un signifié (concept) et d'un signifiant (image acoustique). Ainsi le signe *cheval* a pour signifié le concept de cheval et pour signifiant la suite de sons ch-e-v-a-l. Le signifié et le signifiant sont liés l'un à l'autre par la même relation que le recto et le verso de la feuille de papier : on ne peut pas évoquer l'un sans évoquer l'autre, tous 2 sont liés.



Le caractère linéaire du signe

- Le signe est linéaire, dans la mesure où il s'inscrit à l'intérieur d'une successivité ; les signes, lorsque nous parlons, se succèdent les uns aux autres.
- « Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps »
(CLG)

Le caractère arbitraire du signe

« Le lien unifiant le signifiant et le signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire.

Ainsi l'idée de "soeur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes » (CLG)

Le caractère arbitraire du signe

- Selon le CLG, il n'y a aucun lien de motivation entre le signifié et le signifiant. Il n'y a rien, par exemple, qui fasse que le concept « livre » ait pour signifiant *book* en anglais, *livre* en français et *kniha* en tchèque.
- L'idée de l'arbitraire du signe peut être reformulée de la façon suivante: le son d'un signe ne reflète pas son sens. Le son [livʁ], par exemple, ne « reflète » pas, n' imite pas le sens du mot « livre ».

Quelles objections peut-on formuler à la théorie de l'arbitraire du signe?

- Dire que le signe est arbitraire parce qu'il varie d'une langue à l'autre peut être contesté. Ce n'est pas parce qu'un concept a un signifiant A dans une langue et un signifiant B dans l'autre qu'il est forcément arbitraire. Si je vous demande de dessiner la mer ou une montagne, il y a de fortes chances que vous les dessiniez chacun différemment; pourtant, vous chercherez tous à « représenter » d'une façon ou d'une autre la mer ou une montagne.
- Il en va de même avec le signe en principe : rien n'empêche que 2 signifiants différents puissent, chacun à sa façon, représenter un même signifié. Le français « Plouf » et l'anglais « Splash » imitent chacun à leur façon un objet ou un être qui tombent dans l'eau.

- Il y a en réalité un ensemble de cas où le signe n'est pas arbitraire mais au contraire motivé, c'est-à-dire où il y a un lien entre le son et le sens, le premier imitant le second.
- Plus qu'en termes rigides, le problème de l'arbitraire et de la motivation doit être pensé comme un continuum.
- Ainsi le signe peut être plus ou moins motivé ou plus ou moins arbitraire.

Dans quels cas voyez-vous un rapport entre le son et le sens?

L'onomatopée

- Les onomatopées sont des mots dont le son évoque la chose, l'événement ou l'être dénommés.
- Exemples: Boum! imite une explosion, Plouf! imite un objet qui tombe dans l'eau, etc.
- 2 onomatopées peuvent refléter des choses différentes: vroum en français imite le bruit d'un moteur, alors qu'en slovaque c'est le bruit de l'ours.

Les mots d'origine onomatopéique

- Les mots d'origine onomatopéique sont des mots formés à partir d'une base qui est ou a été une onomatopée, mais qui ne sont plus des onomatopées.
- Exemple 1 : un verbe comme *bêler* sert à désigner le bruit que fait le mouton (< bêêêê!), un verbe comme *miauler* le bruit que fait le chat (< miaou!), etc.
- Exemple 2 : le mot *tonnerre* imite bien le bruit que fait le tonnerre, comme *hřmí* en tchèque.

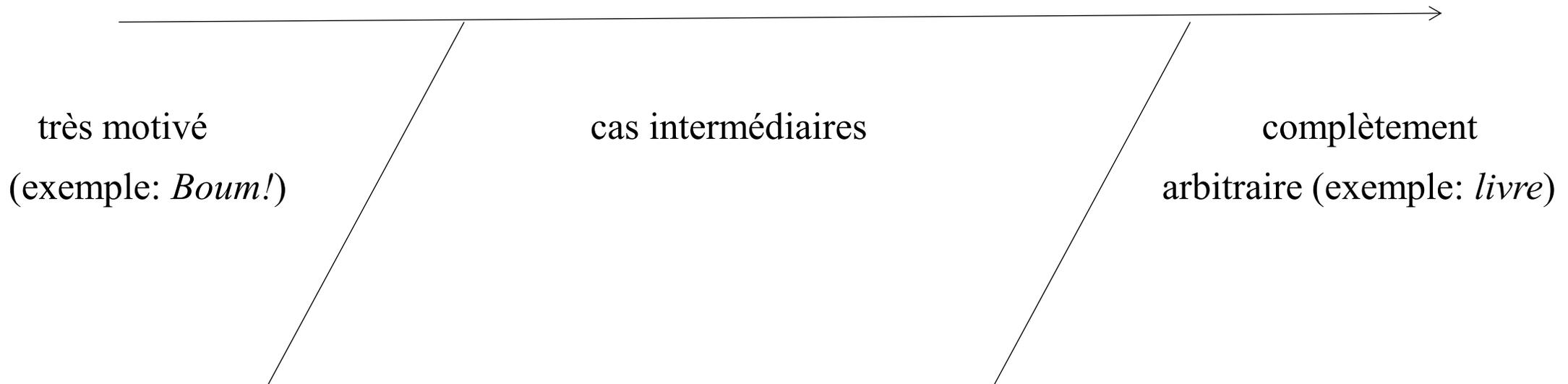
Les mots grammaticaux

- On pourrait penser que les mots grammaticaux (les morphèmes) sont arbitraires car ils désignent des réalités très abstraites par rapport aux noms, verbes, etc.
- Pourtant, même dans le cas des morphèmes, on peut retrouver un phénomène de motivation.
- Exemple 1 : les adverbes de lieu *ici* et *là-bas*: *ici* renvoie à un lieu proche, il a 2 [i] qui sont d'aperture minimale et peuvent renvoyer à l'idée de proximité, alors que *là-bas* a 2 [a] qui sont d'aperture élevée, d'où l'idée d'éloignement qu'on peut en dériver.

- Exemple 2 : les pronoms *je* et *tu* reflètent la position des locuteurs l'un par rapport à l'autre: *je* est articulé plus à l'arrière, avec une palatale, alors que *tu* est articulé plus à l'avant, avec une dentale.
- Exemple 3 : les verbes qui expriment le pluriel ont très souvent des formes plus « longues » que les formes qui expriment le singulier : *vous mangez* est plus « long » que *tu manges*, etc. On peut parler ici d'iconicité plus que de motivation phonétique.
- Trouvez des cas de motivation en tchèque.

Conclusion

- Le signe linguistique peut être plus ou moins motivé.
- On peut le représenter par le schéma suivant:



Principales caractéristiques de
l'évolution phonétique du français

Difficultés pour reconstituer l'évolution phonétique du français

- Les premiers textes que nous avons datent surtout du 11^{ème} siècle.
- Les premiers enregistrements ont lieu à la fin du 19^{ème} siècle.
- La prononciation variait bien sûr d'une région à une autre.

Informations qui peuvent toutefois aider à reconstituer l'évolution phonétique

- On a des remarques des grammairiens du 16^{ème} et 17^{ème} siècle sur la « bonne » façon de prononcer, ce qui nous fait comprendre quelles étaient les variations de la prononciation en fonction du milieu social ou des régions.
- Exemple : la variation [o]/ [u] : Du Bellay prononçait *pourtrait* (et pas *portrait*) mais *tropeau* (et pas *troupeau*)
- On prononçait *chouse* ou *chose*, *j'ouse* ou *j'ose*.
- Au 17^{ème} siècle, Vaugelas recommandait de prononcer *arroser*, et pas *arrouser*

- Au 16^{ème} siècle, Meigret observait que les étrangers avaient du mal à prononcer les triptongues, comme dans *beaux* dont ils prononçaient les 3 voyelles, *beaos*. Cela nous prouve que Meigret, qui était lyonnais, prononçait cette triptongue.
- La poésie peut nous aider avec les rimes : puisque, au 16^{ème} siècle, *sage* rimait avec *large*, cela montre que le r implosif (= en position finale de syllabe) de *large* était amui (devenu muet)
- L'orthographe peut aussi nous aider. Les copistes orthographient différemment les mots selon leur région d'origine : les Picards, par exemple, orthographient et prononcent *merchi* et non *merci*.

Quelles sont les causes de l'évolution phonétique?

On a 2 principes:

1) La loi du moindre effort : tout ce qui est difficile à articuler est simplifié. C'est ainsi que les mots ont été simplifiés par suppression des syllabes les plus faibles (les mots latins sont plus longs que les mots français qui en dérivent : exemple latin *bonitatem* > français *bonté*). On a eu un affaiblissement des consonnes intervocaliques, qui, comme elles étaient entre 2 voyelles, se sont sonorisées et ont fini par disparaître. Cette simplification aboutit également, sur le plan morphologique, à la chute des déclinaisons.

2) La loi du moindre effort est compensée par la loi d'intelligibilité, selon laquelle les mots doivent rester compréhensibles et clairs.

Quelles sont les causes de l'évolution phonétique?

Il faut également mentionner l'influence :

- 1) des peuples étrangers, comme les Francs dans le nord de la France
- 2) Des nobles sur le peuple ou l'inverse
- 3) Des classes cultivées et des recommandations des grammairiens, au moins à l'âge classique (17^{ème} et 18^{ème} siècle)

Caractéristiques du latin

- Le latin avait un accent de hauteur (= changement de ton sur une syllabe, comme en suédois ou en croate). Le latin archaïque avait un accent d'intensité sur la première syllabe, qui avait disparu en latin classique mais que le latin populaire avait gardé.
- Dès le 1^{er} siècle, l'accent de hauteur est remplacé uniquement par l'accent d'intensité.

Caractéristiques du latin

- Le latin avait une différence entre les voyelles longues et les voyelles brèves, c'est-à-dire de quantité de la syllabe. Par exemple, le [a] du mot *rosa* était bref au nominatif, mais long à l'ablatif (*rosā*).
- Les voyelles se différenciaient donc par leur durée : il n'y avait pas, par exemple, un o ouvert et un o fermé en latin, mais un o bref et un o long.
- Les voyelles brèves du latin vont se transformer en voyelles ouvertes en français, et les voyelles longues en voyelles fermées.

Caractéristiques du latin

- Dans les mots qui ont plus de 2 syllabes, la place de l'accent dépend de la quantité des voyelles :
 - L'accent est sur la voyelle pénultième (avant-dernière) si elle est longue, comme dans *virtutem* (u long) ou *habere* (e long)
 - L'accent est sinon sur l'antépénultième, comme dans *dominus*, *legere* (idem), etc.
- Dans les mots de 2 syllabes, l'accent est sur la première syllabe.
- Les monosyllabes portent normalement un accent.

Caractéristiques du latin

- Un certain nombre de voyelles n'existaient pas en latin : il n'y avait pas de voyelles nasales, pas de [y], pas de [ø / œ], etc.
- En ce qui concerne les consonnes, le latin n'avait pas le [v], pas le [ʒ], et pas le [z]. Un mot comme *rosa* était prononcé *rossa*.
- Le latin avait un h aspiré (*herba*) qui a disparu en latin populaire.
- Le [r] était roulé.

L'évolution des voyelles

- Les voyelles atones (= qui ne portent pas l'accent) s'effacent dans plusieurs cas :
 - Dès le latin, lorsqu'elles sont placées après la voyelle tonique : *auricula* « oreille »
> *auricla* (effacement de [u]), *tabula* > *tabla*, *calidum* > *caldum*, etc.
 - Au 4^{ème} et au 5^{ème} siècle, lorsqu'elles sont placées avant la voyelle tonique :
bonitatem > *bonté*
 - Il peut également se produire un affaiblissement en *e* central, comme dans
voluntatem > *volenté* puis *volonté*

L'évolution des voyelles

- En ce qui concerne les voyelles finales, les voyelles autres que [a] tombent au 7^{ème} siècle: *baronem* > *baron*
- Le [a], lorsqu'il est voyelle finale, « résiste » mieux et s'affaiblit seulement en e central au 8^{ème} siècle : *rosa* > *rose*

La diphtongaison des voyelles toniques libres

Rappel :

- une voyelle est dite libre quand la syllabe ne se termine pas par une consonne (exemple : dans *venir*, le e central est libre)
- Une voyelle est dite entravée lorsque la syllabe se termine par une consonne (exemple : dans *venir*, le [i] est entravé, puisque la syllabe - *nir* se termine par une consonne)
- La diphtongue est une voyelle qui change de timbre lorsqu'on l'émet, mais qui est prononcée comme une seule syllabe.

La diphthongaison des voyelles toniques libres

Avant le 3^{ème} siècle, il se produit un bouleversement vocalique, puisque la quantité vocalique disparaît et est remplacée par une opposition entre les voyelles ouvertes et fermées :

- a > a
- i (long) > i
- i (bref), e (long) > e (fermé)
- e (bref) > e (ouvert)
- o (bref) > o (ouvert)
- o (long), u (bref) > o (fermé)
- u (long) > u

La diphtongaison des voyelles toniques libres

- Vers le 4^{ème} siècle, les voyelles qui se trouvent en position tonique libre peuvent *s'allonger et se diphtonguer*. C'est ce qu'on appelle la **première diphtongaison**, ou **diphtongaison romane**. Lors de cette diphtongaison, c'est la première voyelle qui se ferme. Elle concerne les e et les o :
- *e* ouvert > *ee* > *ie*, puis *je* au 12^{ème} siècle, comme dans *pedem* > *pied*

La diphtongaison des voyelles toniques libres

- Vers le 6^{ème} siècle se produit une **seconde diphtongaison**, appelée **diphtongaison française**, qui concerne cette fois les voyelles fermées [e] et [o], mais aussi [a]. Lors de cette seconde diphtongaison, c'est cette fois la 2^{ème} voyelle de la diphtongue qui se ferme :
- *e* > *ee* > *ei* (puis par la suite *ei* > *oi* > *oe* > *we* > *wa*), comme dans *tres* > *trees* > *treis* > *trois*
- *o* > *oo* > *ou* (puis par la suite *ou* > *eu* > *œu* > *œ*), comme dans *hora* > *hoora* > *hour* > puis *heure*.
- *a* > *aa* > *ae* (*e* ouvert) > *e* (ouvert ou fermé), comme dans *mater* > *mère*, *mare* > *mer*

La nasalisation

- La nasalisation est due à l'influence d'une consonne nasale sur la voyelle qui précède. Elle a eu lieu au 11^{ème} siècle : $a + n > \tilde{a}n$. Exemple : *ami* ou *année* sont prononcés [ãmi / ãne]
- Vers la fin du 16^{ème} siècle et au cours du 17^{ème} siècle, les voyelles libres se dénasalisent : $\tilde{a}mi > ami$
- Lorsque la voyelle est entravée, c'est au contraire la consonne finale qui chute : [bõn] > *bon* [bõ]

Les consonnes finales

- Le [m] final (qui est celui de l'accusatif) s'amuit dès l'ère chrétienne :
rosam > *rosa*
- Les autres consonnes finales s'assourdissent vers le 8^{ème} siècle et s'effacent progressivement jusqu'au 13^{ème} siècle : *grand* > « *grante* »
[grãt], puis [grã], avec disparition du [t] final
- Le [r] final est le plus résistant

Les consonnes intervocaliques

- *s* se sonorise en [z] au IV^{ème} siècle : *causa* [kosa] > *chose*
- *t* et *d* s'affaiblissent, puis disparaissent au XI^{ème} siècle: *mutare* > *muer*
- Le *l* devant consonne se **vocalise** (devient voyelle) en *u* aux 8^{ème} - 9^{ème} siècles : *chevals* > *chevaus*
- Le [s] devant consonne disparaît aux 11^{ème} - 12^{ème} siècles : *testa* > *tete* (*tête*)

La palatalisation

- La **palatalisation** est une modification phonétique dans laquelle un son est produit par une partie plus à l'avant du palais dur que celle utilisée pour le son d'origine.
- Exemples : *castellum* > *chastel* (ancien français) puis *château*,
caballus > *cheval*, etc.